

Créé le 22 avril 2021 - Actualisé le 29 avril 2021

- ✓ Formation dispensée en présentiel
- ✓ Accessible aux handicapés

Réf. HAB_VEL_PREPA_BELESSAI

Tarif forfaitaire
Prix inter-entreprises : nous consulter
Prix intra-entreprise : nous consulter

Objectifs - aptitudes et compétences

- Appliquer les procédures de sécurité lors de travaux d'essais électriques sur un véhicule électrique
- Organiser et/ou réaliser des essais sur engin ou véhicule électrique dans le respect de la norme NF C18-550
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux, interventions ou essais

Public concerné

- Exécutant, encadrant réalisant des opérations d'ordre électrique sur véhicules électriques en tant que chargé d'essai

Pré-requis

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée. Le personnel doit être capable de lire et de comprendre les instructions de sécurité.

Moyens pédagogiques

- Vidéo projecteur + PC
- Engin ou véhicule électrique mis à disposition par vos soins
- Documents constructeur de l'engin ou du véhicule
- Matériel de sécurité en démonstration : EPI, EPC, outillages...

Documentation

- 1 documentation par stagiaire. La documentation fournie au stagiaire pendant sa formation est utilisable au quotidien dans l'entreprise au cours de son activité professionnelle.

Pédagogie / Qualité / Evaluation

La **pédagogie** est de type D.I.A. : Découverte, Intégration, Ancrage :

► La **découverte** a pour objectif de sensibiliser les acteurs aux concepts à l'origine des méthodes à appliquer sur le terrain, et de se situer par rapport aux exigences de rigueur nécessaires à leur mise en œuvre. Elle est réalisée par le biais d'exercices à caractère ludique et de réflexions/débats, relatifs à des expériences issues du site et menés en groupes.

► L'**intégration** est constituée par l'apport des connaissances relatives aux méthodes et outils définis dans le programme.

► L'**ancrage** consiste à traiter, au cours de la formation, des applications des méthodes et outils sur des sujets issus du terrain (principe de formation-action).

Suivi pédagogique : Le formateur évalue quotidiennement par des exercices pratiques la progression des stagiaires, tient compte des difficultés rencontrées et adapte son cours en conséquence.

Contrôle qualité : Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation qualité à chaque fin de session.

Evaluation des objectifs de la formation : Nous réalisons à chaque fin de formation une évaluation à chaud sur la base des objectifs définis dans la fiche programme. Une attestation de formation est délivrée à l'issue de toutes les formations suivies dans le cadre du programme de la formation continue.

VALIDATION : attestations de présence

Copyright © avenirformation.com : Tous droits réservés. Le programme suivant est la propriété exclusive d'Avenir Formation SAS. Il est strictement interdit de copier, altérer ou modifier le contenu de celui-ci sans le consentement préalable d'Avenir Formation.

Agence d'Angers
Tél 02 41 35 00 35
angers@avenirformation.com

Agence de Douai
Tél 03 27 95 89 04 / 05
douai@avenirformation.com

Agence de Lyon
Tél 04 37 49 66 66
lyon@avenirformation.com

Agence de Mulhouse
Tél 03 89 45 26 26
mulhouse@avenirformation.com

Agence de Rouen
Tél 02 32 19 09 00
rouen@avenirformation.com

Siège social : 447 rue Jean Perrin - ZI Douai Dorignies - BP50315 - 59351 DOUAI CEDEX

SAS au capital de 200 000 € - RCS DOUAI B 388 557 118 - NAF 8559A - SIRET 388 557 118 00048 - Centre de formation déclaré n° 31 59 0216559 - TVA FR 5638857118

www.avenirformation.com

Programme

(75 % théorie / 25 % pratique)

- Les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension puissance
- L'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides
- Les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX)
- Les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures internes et externes, etc.).
- Les règles élémentaires de prévention du risque électrique (respect des canalisations isolées), opération (connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.) sur les générateurs dont les caractéristiques sont : une tension ≤ 60 Vcc ou ≤ 25 Vac ; une capacité ≤ 180 Ah
- Conduite à tenir en présence de risque électrique (pièces nues de tensions supérieures aux seuils).
- La conduite à tenir en cas d'accident
- La conduite à tenir en cas d'incendie
- Module spécifique BEL ESSAI
 - Les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension
 - Le rôle des acteurs (exécutant, chargé de réparation, chargé de xxx)
 - Les domaines d'intervention et essai
 - Le risque électrique
 - Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.).
 - Les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre non électrique et électrique
 - Les zones d'environnement et leurs limites
 - Les risques liés à l'activité : intervention/essai
 - Les travaux hors tension : par consignation, par mise hors tension
 - Les limites du chargé de consignation par rapport aux travaux sous tension
 - Les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Module spécifique BEL ESSAI (suite)
 - Les opérations sur les batteries et les limites par rapport aux travaux sous tension
 - Les risques liés aux opérations sur batteries : connexion/déconnexion ; Manipulation ; Contrôles ; Vérification de l'électrolyte ; Nettoyage (corps et plots).
 - Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
 - Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention ou d'un essai avec ou sans voisinage
 - Les fonctions des matériels électriques (dispositif de séparation, dispositif de VAT)
 - Les équipements de protection collective, individuelle ainsi que l'outillage : utilisation et domaine d'utilisation
 - Le véhicule/engin, les opérations de la consignation/déconsignation, mise hors tension/remise sous tension
 - Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail) ainsi que les autres documents.
- Mise en situation réelle sur les installations de l'établissement et sur engin et / ou véhicules électriques

Certains chapitres peuvent-être développés en fonction des risques spécifiques liés à l'activité et aux installations électriques du stagiaire.

- Contrôle théorique et pratique des connaissances selon la norme NF C 18-550

